

Un vent mauvais souffle sur les énergies renouvelables



(Crédits : Plenitude)

Marine Godelier

Le nouveau report de la stratégie énergétique française paralyse un appel d'offres massif sur l'éolien en mer, qui devait être lancé fin 2024 ou début 2025. Au moment même où le régulateur appelle l'exécutif à réduire les objectifs et le soutien public aux panneaux solaires et aux géants à pales.

Sale temps pour les éoliennes et les panneaux solaires. Alors même que le gouvernement plaide pour leur développement massif afin de répondre aux nouveaux usages électriques, comme dans la mobilité ou les logements, ces installations ont mauvaise presse. « *L'idéologie anti-renouvelable s'exprime désormais de façon totalement débridée* », regrette-t-on à l'association France Renouvelables.

Le prochain appel d'offres sur l'éolien en mer, annoncé comme structurant pour le secteur, est renvoyé aux calendes grecques. En même temps que la feuille de route énergétique de la France, une nouvelle fois ajournée par le gouvernement il y a quelques jours. D'ailleurs, l'exécutif devrait finir par y acter une baisse des

ambitions en la matière, mais aussi des subventions accordées à ces sources de production d'électricité.

L'éolien en mer paralysé

En effet, le Premier ministre, François Bayrou, a annoncé lundi que la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), ce décret censé donner les objectifs de la France filière par filière, sera publié « *d'ici à la fin de l'été* » au mieux. Un énième recul, alors que le texte devait à l'origine être présenté avant l'été 2023. « *Cela signifie que tous les travaux et les consultations réalisés depuis deux ans et demi sont jetés à la poubelle* », déplore Mattias Vandelbulcke, directeur de la stratégie chez France Renouvelables. De quoi « *enterrer l'avenir des filières renouvelables* », ose-t-on même au Syndicat des énergies renouvelables (SER)

Cela entraîne des conséquences très directes : sans PPE, impossible, de lancer le prochain appel d'offres sur l'éolien en mer (dit AO10), qui devait représenter un volume de 9,2 gigawatts (GW) soit plus de la moitié des capacités totales installées en 2035.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un vent mauvais souffle sur les énergies renouvelables

« Nous entrons dans la phase où les développeurs devraient commencer à dimensionner les parcs au regard des zones définies par Etat. Mais avec ce calendrier et ces conditions mouvantes, il devient impossible de faire un « business plan ». Cela met à risque l'exécution de ces projets et les emplois qui vont avec », souligne le président du SER, Jules Nyssen.

« L'éolien en mer mobilise énormément de logistique. Il aurait fallu une séquence claire et réduite dans le temps pour éviter les tensions ou les problèmes de santé et de sécurité », ajoute-t-on chez un grand énergéticien.

Dans ces conditions, même la présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), Emmanuelle Wargon, appelle l'exécutif à accélérer la cadence, et à publier la PPE le plus rapidement possible.

Moins de consommation, donc moins de production ?

Mais dans le même temps, Emmanuelle Wargon plaide, elle aussi, pour revoir légèrement à la baisse les objectifs d'électricité solaire et éolienne. Dans [un entretien aux Echos](#) publié ce mercredi 30 avril, celle-ci emprunte la même direction que le gouvernement sur le fond :

« Il faudra peut-être ajuster à la baisse certaines cibles en matière d'offre électrique, car la demande a pris du retard. Nous devons continuer à mobiliser le parc nucléaire et hydraulique historique, mais il a un peu de marge du côté des autres énergies renouvelables », assure-t-elle.

Début mars déjà, avant l'énorme décalage de la PPE, l'exécutif avait d'ailleurs déjà abaissé les ambitions de la filière solaire dans son projet de décret. La cible pour 2035 était passée de 75-100 GW à 65-90 GW. Surtout, ces objectifs pouvaient *« être ajustés en tenant compte notamment des prévisions d'évolution de la consommation d'électricité, de développement des autres moyens de production et de développement des flexibilités [sans pour autant être inférieurs à 4 GW par an] »*, pouvait-on lire dans l'épais document. *« La question qui se pose, c'est celle du rythme de cette augmentation de l'offre »*, renchérit désormais la présidente de la CRE.

De fait, la consommation d'électricité des Français, qui avait chuté pendant la flambée des prix de marché de 2022 et 2023, reste en berne. Mais cet argumentaire agace le Syndicat des énergies renouvelables. *« On ne peut pas se baser sur le contexte actuel pour ralentir la construction de capacités de production qui ne seront opérationnelles qu'en 2030. C'est un raisonnement ultra court-termiste »*, regrette Jules Nyssen. «

Cela donne le poing aux anti-renouvelables, qui attendent qu'une brèche s'ouvre pour s'engouffrer dedans et tout détricoter » ajoute le président du SER.

« Tout le monde ne fait plus que défendre le statu quo, tout en parlant de souveraineté énergétique. Mais la France importe toujours pour 64 milliards d'euros par an d'énergies fossiles ! », ajoute Mattias Vandenbulcke.

Baisse du soutien public

Et ce n'est pas tout : le régulateur défend également une baisse des subventions aux éoliennes et aux panneaux solaires. *« Le soutien budgétaire aux énergies renouvelables, qui a coûté l'an dernier 5 milliards d'euros, ne doit pas aller au-delà de ce dont on a besoin pour gérer la bonne intégration de ces énergies au système électrique »*, fait ainsi valoir Emmanuelle Wargon dans son entretien aux Echos.

Ainsi, la CRE propose de nouveaux formats d'appels d'offres, constitués pour deux tiers de capacités prévues grâce au soutien public et le reste grâce au marché, via des PPA (Power Purchase Agreements ou contrat de long terme de gré à gré). Mais voilà : aujourd'hui, ces PPA n'attirent pas foule : *« Comme les prix de marché de l'électricité sont assez bas en ce moment, cela n'incite pas à signer des contrats d'approvisionnement sur le long terme »*, note Mattias Vandelbulcke.

Surtout, l'intermittence du solaire risque de rendre les PPA très peu rentables. Un industriel qui signe un PPA solaire n'aura pas accès à une électricité à un prix fixe pendant toute la journée, mais seulement lorsque les panneaux photovoltaïques génèrent du courant. Or, pendant ces heures-là, les prix de marché sont déjà très faibles en raison d'une surproduction.

« Aujourd'hui, on peut négocier un PPA à 60 euros/MWh. Mais demain, cette électricité vaudra plutôt 30 à 40 euros/MWh sur le marché au comptant ! Et c'est précisément les autres heures qui posent problème, celles non couvertes par ce type de contrat : quand il n'y a pas de soleil, l'électricité devient chère puisqu'elle se cale sur les prix des centrales à gaz appelées à la rescousse », expliquait il y a quelques semaines Frank Roubanovitch, président de l'association de grands consommateurs d'énergie Cleee.

C'est d'ailleurs précisément pour cette raison que la CRE entend diminuer les subventions de l'Etat aux parcs solaires et éoliens : lors des heures peu chères ou négatives, ces installations continuent d'être rémunérées comme si elles produisaient, du fait des mécanismes de soutien publics. Or, ce discours gagne

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un vent mauvais souffle sur les énergies renouvelables

du terrain : « *Il ne faut pas faire du solaire ultra-subventionné qui n'apporte rien au système* », lâche-t-on chez un grand énergéticien européen qui investit massivement dans les renouvelables.

En Espagne, où le solaire a connu un essor impressionnant, un phénomène étrange s'observe d'ailleurs en ce moment : des développeurs de parcs photovoltaïques ayant déposé des garanties auprès du gestionnaire de réseau pour raccorder leurs projets, proposent désormais de le céder quasiment gratuitement à des tiers, en échange de la reprise de cette garantie. En cause : la valeur de la production pendant les heures solaires devient si faible qu'elle ne permet plus de rentabiliser l'investissement.

L'emballlement du blackout

Dans ce contexte déjà électrique, le **blackout** massif survenu en début de semaine en Espagne et au Portugal n'arrange rien. Car si la cause exacte reste inconnue, cet événement exceptionnel a mis les énergies renouvelables sous le feu des projecteurs. Le gestionnaire du réseau espagnol, Red Eléctrica, a en effet signalé qu'une perte brutale de production photovoltaïque dans le

sud-ouest de la péninsule avait entraîné la panne. Ce qui a suffi à mettre le feu aux poudres : depuis lundi, de nombreux observateurs plus ou moins objectifs blâment cette source d'énergie. Les critiques ne portent pas que sur l'intermittence du solaire, mais également sur un autre concept très technique : l'inertie du réseau. « *Plus il y a de photovoltaïque dans le mix, plus l'inertie diminue, ce qui rend le réseau plus difficile à piloter et plus sensible aux perturbations* », explique Ludovic Leroy, ingénieur formateur spécialiste des machines tournantes.

L'association espagnole Fundación Renovables (Fondation pour les énergies renouvelables) a dû réagir, en soulignant que « *la production d'électricité, qu'elle soit renouvelable ou autre, ne peut être imputée, sans fondement, à la seule cause de la panne* ».

« *Ceux d'entre nous qui travaillent dans ce domaine sont préoccupés par ce qui se dit sur les énergies renouvelables après la panne, même si nous n'en connaissons pas encore les causes* », déclare Mar Reguant, docteur en économie du Massachusetts Institute of Technology (MIT), [relate par ailleurs le journal El País](#). Preuve que le sujet cristallise les tensions, en France comme ailleurs. ■